



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies

N° d'entreprise : 0680.919.907

Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

PV l'AG 14/12/2021

Présents :

Benoît Van Tichelen, Isabelle Cammarata, Isabelle Linkens, Sophie Meunier, Espérance Delvaux, Anne Semaille, Geoffrey Blaffart, Teresa Marchica et Hélène Leclef

Alizé LANGE , Anna Giorgi, Caroline FAMREE, Anne-Françoise LISON, Chantal DAMBLY, Coralie FRERE , Casseau Catherine , Antoine Laurence, Evelyne Dejardin , Orane Abate, Sonia Van der Veken , Van Duyse Vanessa, Claire Vander Vorst , Maryse Bosmans, Burkel Daniel, Richard Lejeune, Joëlle Quenon, Sandrine Neuville, Lara Nils, Frédéric Horsch ,Vinciane Liesens, Murielle LEGROS, A-C GIGOT, Delphine Doyen, Thierry Gérard, Ingrid Della Croce, Nicolas Barré, Laurence Nazé, SSM ACCOLADE (enfant), Delphine Duchene, Anne Filippi, Sandrine Collet, Sonia Van der Veken, Véronique VINCART, Olivier T'Kindt, SSM ACCOLADE (adulte), Sébastien THEUNISSEN, Nicolas Dauby, Luc Vandormael

Excusés avec Procuration : Francis Pitz, Catherine Dungalhoff, Antonella Sanfilippo, Olivier Demouselle, Terry Ferrière, Marc Chapelier, Sophie Manfroid, Sandrine Van Assche

Absents : Cécile Bauvois, Véronique Pourtois, Rudy Depasse, Mélanie Carion, Catherine Rossion, Delphine Lardot, Charlotte Pratico, Isabelle Toussaint, Nathalie Dethier, Emilie Ghislain, Domonique Wéry

Invités : Emel Bergsoj

1. **Approbation du PV de l'AG de juin 2021 :** PV approuvé
2. **Poursuite de la Coordination :**

La subvention facultative est renouvelée annuellement. La coordination est un poste central, il permet d'assurer la continuité des travaux et la transversalité dans les commissions, les différents GT. Elle est invitée au CA.

La Première subvention a été obtenue en 2019, sans renouvellement immédiat, le poste n'a pas pu être assuré pendant quelques mois.

La subvention facultative a été renouvelée du 01 juillet 2021 au 31 décembre 2021 et du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022. Ceci a permis un nouveau recrutement de la

coordinatrice avec un accompagnement par le Bureau et par le Comité d'Accompagnement de la Fédération.

Cette fonction est importante pour le bon fonctionnement de la fédération. Dans le cadre des travaux d'un nouveau décret, la question du subventionnement de cette fonction est posée.

Présentation des activités de la coordination : voir PPT page7

- ▶ Soutien administratif et logistique pour toutes les réunions
- ▶ Assure le lien entre le CA et toutes les commissions
- ▶ Assure la transversalité entre les commissions
- ▶ Organisation et coordination de la journée d'étude du 08.02.2022 « L'évaluation : enjeux et pratiques pour les SSM »
- ▶ Gestion du site internet
- ▶ Gestion de la communication aux membres : En ces temps de travail à distance, le relais des informations de manière électronique a encore pris plus tous son sens. Il s'agissait de relayer les informations relatives aux différentes commissions autour du COVID auxquelles la FéWaSSM a pris part à la demande du Cabinet ou de l'AVIQ, les informations et procédures dont nous disposons, l'échange d'expérience,
- ▶ Récolte des actions menées suite aux inondations de l'été 2021
- ▶ Echanges dans les deux sens avec le Cabinet et l'AVIQ: relais des interpellations des membres vers le Cabinet et l'AVIQ, et l'appui des informations du Cabinet et de l'AVIQ vers les membres
- ▶ Participation aux travaux de l'avant-projet du Décret
- ▶ Rencontre avec les DA : en priorité les nouveaux membres du CA et les nouveaux engagés dans les SSM

3. Présentation d'un représentant de la CEC devenu membre du CA :

Les statuts prévoient que 12 personnes siègent au CA et provenant des différentes provinces + 3 mandats qui émanent des Commission.

Bienvenue à Hélène LECLEF au sein du CA, et émanant de la CEC pour un an renouvelable. Hélène est Directrice Administratrice du SSM provincial de Courcelles et Psychologue Clinicienne.

Actuellement, Il reste des postes à pourvoir au niveau du CA:

- 1 poste pour la Province du Brabant Wallon
- 2 représentants issus des Commissions : 1 à la CAF et 1 autre à la CSP.

Les statuts de la FéWaSSM prévoient qu'un membre de la commission soit élu pour représenter cette dernière lors des Conseils d'Administration. Toutefois, la personne à élire, ne peut avoir un membre de son institution au sein du CA de la Fédération.

TITRE VII DES COMMISSIONS DE TRAVAIL : Article 31 – Le Conseil d'Administration met en place 3 commissions permanentes de travail correspondant aux axes de l'objet social : administratif et financier, éthique et clinique, stratégique et politique. Chaque commission propose son représentant pour siéger au Conseil d'Administration

La FéWaSSM est composée de 12 Mandats + 3 issus des Commissions. Afin de garantir un bon fonctionnement de la FéWaSSM et des commissions. À ce jour, tous les mandats au CA ne sont pas occupés. Afin d'assurer la bonne continuité du CA, il est important que tous les mandats soient occupés.

La FéWaSSM se questionne sur la nécessité ou non de maintenir, pour les membres des commissions, la clause dans les statuts qui empêche deux représentants d'un même PO de siéger au CA.

4. Présentation du travail sur l'avant-projet du décret. Question des membres

PROCESSUS :

- SEPTEMBRE 2021: l'AVIQ a sollicité la FéWaSSM comme représentant du secteur pour le travail de réécriture du décret.
- Une délégation du CA de la FéWaSSM a été composée pour engager les travaux de réflexion. Les réunions sont bimensuelles (2ème et 4ème vendredis).
- Différents groupes : délégation de la FéWaSSM (et délégation élargie), de l'AVIQ et d'un Comité de Pilotage. L'objectif de l'AVIQ est de clôturer les travaux pour fin février 2022.
- L'ambiance générale est positive, les discussions sont ouvertes et nous sommes dans un travail collaboratif et constructif.
- Une méthodologie précise est fournie par l'AVIQ, permettant des comparaisons systématiques avec le Décret actuel et les travaux précédemment engagés il y a 2 ans. Le dispositif est efficient.
- % de vote à l'AG d'octobre 2019:
- 57 membres étaient présents ou représentés
- 45 POUR, 3 ABSTENTIONS, 9 CONTRE
- Présentation des groupes

FéWaSSM: délégation et délégation élargie

Benoît Van Tichelen en tant que président

Sophie Meunier pour représenter le secteur privé

Espérance Delvaux pour représenter le secteur public

Emel Bergsoj en tant que coordinatrice

Isabelle Cammarata et Geoffrey Blaffart pour la délégation élargie qui se réunit après chaque réunion avec l'AVIQ et fait un retour au CA.

AVIQ

Hindryckx Christophe : Chef du projet/groupe des travaux, il anime le groupe et est l'interlocuteur principal pour toutes les suggestions ou les questions. Direction des Soins de Santé Mentale

Lescrenier Patricia : Département de la Réglementation. Rédactrice juridique. Auparavant, elle a suivi les travaux de l'avant-projet du décret il y a 2 ans avec Sarina Coniglio.

Coupez Patrick : Département de la Réglementation. Rédacteur juridique. Il explique le processus de travail du Décret et la forme qu'il prendra. Il prépare les documents sur lesquels travailler. A exécuté ce même travail pour le Décret Promo Santé

DTF : Tancredi Luigi et Hanck Manuel sont présents pour les questions d'impacts budgétaires. Monsieur Tancredi est économiste et Monsieur Hanck est gestionnaire de la subvention des SSM.

Gérard Vincent : Direction des Soins de Santé Mentale. Agent de métier

Buret Christophe : Responsable de la Direction des Soins de Santé Mentale. Fonction de lien avec les autres GT et les autres travaux sur les décrets en parallèle.

Comité de Pilotage

Bouton Brigitte : Inspectrice générale du Département de la branche Santé. Avec François Leclercq (Cabinet Morreale), elle fait partie du Comité de pilotage de l'avant-projet du Décret. Ils ont autorité pour donner un point d'arbitrage, trancher les points qui n'ont pas pu l'être en GT et, si nécessaire, remonter à la Ministre les points qui le requièrent.

Phase actuelle : travail de réécriture collégiale

L'écriture se fait sous forme de comparaison des 2 textes: CWASS en vigueur et le texte travaillé il y a deux ans et approuvé en AG en octobre 2019)

Les questions suivantes ont été abordées:

- Structure générale du décret: il y a des incohérences dans la structuration des articles et paragraphes
- Définitions : service de santé mentale, 1ère et 2ème ligne, prévention secondaire, réseau, travail pluridisciplinaire, siège, clubs thérapeutiques, initiatives spécifiques, ...
- vocabulaire : proposition d'utilisation du terme bénéficiaire plutôt qu'usagers (par exemple)

- Tableau (Dia suivante)

Voir tableau des définitions

Phase de négociation plus ardue surviendra dans un second temps

Importance des retours des SSM quand la FéWaSSM pose des questions: permet de défendre au mieux les secteurs

Priorités défendues par la FéWassm :

- Budgétiser, financer et valoriser la fonction administrative (la fonction du DA et fonction administrative)
- Fonction psychiatrique et DT (valorisation du barème de médecin psychiatre en SSM)
- Augmenter les frais de fonctionnement
- Obligation légale des employeurs

Vision du Cabinet :

- Renforcer l'axe de travail ambulatoire, s'ouvrir à la mobilité, sortir et aller vers le lieu de vie, travailler l'accessibilité et le travail avec le réseau
- Actualiser et moderniser le décret en lien avec la réalité du terrain des SSM
- Faciliter le travail entre l'administration de l'AViQ et les SSM (simplification souhaitée par l'AViQ et les SSM)
- L'exposé des motifs se rédigera en dernier lieu.

Question des membres :

- Place prévue pour les usagers, proches, évaluation. Usagers restent présents mais est venue question pair-aidance. Cet axe est là est présent mais pas dominant. Question évaluation abordée lors de dernière réunion. AViQ se rallie à la proposition de la FéWassm.
- Dans contexte de réforme de la SM et travail réseau, quid d'une articulation sur revendication de la FéWassm avec le réseau BXL
- Points sensibles sur les publics cibles : points abandonnés en défendant de reste un service généraliste
- Remerciement pour ce travail qui semble apporter des nuances précieuses : 1^{ère} et 2^{ème} lignes, demandeurs,...
- Notion de travail en réseau systématiques : est-ce que le consentement éclairé du bénéficiaire sera abordé, question du SP partagé, informatisation des dossiers,....Pas encore abordé. Reste une partie droit du patient qui sera intégré mais pas encore là et besoin des membres.
- Réjouis de l'orientation prise ici par le texte. On revient sur décret 1996, extra muros, prévention, réseau. Définition des deux lignes. Quid rôle du médecin psychiatre. Outils contrôle : concertation pluri, acceptation qu'un groupe : patient. Il ne faut pas de DSM pour 1^{ère} ligne, pas nécessairement de patients identifiés : quelle est la responsabilité du DT dans ce cadre ? Réponse via le nouveau GT DT. Le DT ne sait pas voir tous les patients, donc dans une relation de confiance, de partenariat, qu'il

déploie avec les équipes et avec l'extra-muros. La présence du DT reste fondamentale en RE mais ne sait pas être partout. Comment articuler avec cette nouvelle position communautaire et extra-muros. Attention à la responsabilité trop étendue du DT qui veut contrôler tous les patients, et donc qui refuse des activités qu'ils ne peuvent pas contrôler.

- Question sur les fcts complémentaires : certaines devaient être supprimées ce n'est plus le cas. La question a été tranchée : retrait de la condition d'avoir un soins psy pour pouvoir bénéficier de logo,
- Au niveau calendrier supposé ? Ministre veut aller vite pour aboutir. Souhait de 1^{ère} semestre de présenter au gouvernement.

Communication aux membres : le travail devrait se terminer vers mi mars. Il est bien entendu que la fédé ré organisera une communication aux membres afin d'entériner le travail et son approbation.

Invitation aux membres de participer au travail de la nouvelle politique de réseau.

5. Divers :

- Journée d'étude :

GT Préparation Journée d'étude: Véronique Vincart, Marc Malempré, Benoît Van Tichelen et Emel Bergsoj. 08.02.2022, à l'ARSENAL de Namur de 8h30 à 16h30

Réservation via le lien Google Forms ou via l'adresse mail journeedetude@gmail.com

Matinée consacrée à la réflexion tant philosophique (J-M. Longneaux) que clinique (J. Englebert)

Après-midi consacrée à la présentation de l'analyse qualitative des PSSM et 3 sous-ateliers

Appel à contribution: photographe et créations 8/2 à l'Arsenal, pas d'info sur le CST pour l'instant, GT de préparation

VVincart: importance des échanges sur l'évaluation dans la CEC, différents moments d'évaluation, se fait avec les usagers, de différentes manières ☑ utiliser les ressources de chacun, dans différents ateliers, volonté d'en sortir un écrit par la suite. Importance de mobiliser les équipes

Flyers à distribuer

- GT-Harmonisation de l'encodage

Comme vous le savez, la FéWaSSM se veut de promouvoir notre secteur et le défendre au mieux auprès des différentes instances. Pour ce faire, nous pensons que cette défense passe, notamment, par une bonne connaissance du secteur et pouvoir ainsi démontrer notre activité à travers des chiffres, les plus fiables possibles.

Nous devons régulièrement rendre compte de notre activité à nos pouvoirs subsidants, notamment à travers des chiffres. Ces chiffres, sont, à ce jour, difficilement exploitables.

Cela peut s'expliquer, entre autres, par des différences sur la manière d'encoder nos activités dans nos services respectifs et par l'interprétation différente de chacun sur les définitions des différentes prestations, sur la gestion d'un dossier,... Il nous paraît important de pouvoir, par exemple, remplir les RASH le plus harmonieusement possible, de pouvoir s'entendre sur des définitions lorsque le pouvoir subsidiant nous interroge.

Dans ce cadre, nous avons proposé de mettre en place un Groupe de Travail spécifique à l'harmonisation des encodages, quel que soit le programme informatique utilisé. L'idée était de partir sur le « seul » manuel officiel de la Région Wallonne (qui date de 2005).

Nous avons imaginé travailler sur deux grands thèmes : la définition des dossiers et la définition des prestations.

Pour chacun de ces thèmes, nous avons fixé plusieurs séances de travail de 2h30 tous les 15 jours. Lors de chaque séance, nous avons proposé des questions bien précises. Les échanges ont pour objectif, de tenter d'aboutir à une définition commune.

Le 1er module sur les dossiers est terminé. Il a donné lieu à une synthèse de positions qui ont fait consensus dans le GT et d'autres où plusieurs pistes étaient proposées. Un questionnaire, sur ces positions, a été envoyé, à l'ensemble des membres afin d'obtenir un consensus plus large. 50 SSM ont répondu. Un retour des résultats de ce questionnaire a eu lieu le 7 décembre dernier.

Le 2ème module sur les prestations débutera début 2022. Une invitation aux inscriptions a été envoyée aux membres

À la fin du processus, nous élaborerons un document reprenant les définitions avalisées par le GT et par les membres, que nous communiquerons à l'ensemble des membres comme outil de travail. Il est également prévu que nous interpellions l'AViQ sur nos conclusions, afin de proposer une adaptation des encodages pour un reflet plus efficient de nos activités.

Module Dossier terminé, grande participation des membres en réponse aux Q élaborées au départ des anciens guides – volonté de refléter au mieux l'activité des SSM – synthèse envoyée à l'ensemble des membres, et leur permettre de se positionner – bon taux de réponse (53 SSM)

Module Prestations va débuter en février, processus semblable avec synthèse globale à la fin

Les données quantitatives est un moyen important pour tenter d'obtenir des moyens supplémentaires

Prolongation des Get up: monitoring rapproché souhaité par l'AViQ et le Cabinet – temps plein intégré dans les équipes, mais impératifs d'encodage – d'accord sur le fond, mais désaccord sur la forme (plateforme Plasma), et risque de double encodage non écarté

Enjeu : pérennisation des Get up

GT harmonisation est en lien pour argumenter le positionnement de la FéWaSSM

Volonté de quantifier l'activité, mais constat que la BDD n'est pas exploitable pour l'AViQ, d'où le développement de Plasma pour accéder et traiter les données – souhait de cibler l'activité des membres des SSM, alors que la FéWaSSM défend de rendre compte de l'activité de l'équipe – volonté de l'AViQ de promouvoir Plasma comme outil de référence des SSM, IHP, SPAD, ensemble des acteurs financés par la RW ? va-t-il être possible de transférer les données de nos logiciels respectifs ? Risque de bug car plateforme en ligne?

Différencier l'outil de travail du SSM et celui de la RW – conditionner évaluation quantitative et qualitative, bcp de choses ne s'encodent pas de l'activité en SSM

Comment assurer la transmission de nos données de nos outils vers ceux de l'AViQ

- Entretien avec la revue l'Observatoire

L'Observatoire, revue belge trimestrielle à destination des travailleurs du social au sens large, consacre son prochain n° au thème de l'équipe.

Dans ce cadre, la FéWaSSM a été sollicitée pour une contribution autour de la question de la pluridisciplinarité de son équipe en service de santé mentale

3 personnes ont participé à l'entretien : Lara Nils, Véronique Vincart et Emel Bergsoj avec l'aide de Hélène Leclef et Teresa Marchica

Thématiques abordées: travail en équipe et pluridisciplinarité, spécificité des SSM dans contexte de réforme fédérale et régionale

Article pourra être retravaillé par la suite

Question à ce sujet sur les emplois Get up : l'AViQ souhaite un monitoring rapproché. La Fédération a insisté sur l'importance d'intégrer les emplois get up dans les équipes. Mais reste l'impératif d'encodage. Accord sur le fond mais pas sur la forme : plateforme Plasma. Fédé défend à fond d'éviter le double encodage. Mais ne peut promettre d'y parvenir.

Souci est qu'actuellement l'AViQ ne sait pas extraire nos chiffres avec le RASH actuel. D'où leur volonté que nos SSM encodent dans Plasma. Tous les SSM utilisent des logiciels différents L'idée est de pouvoir techniquement extraire depuis les logiciels existants dans Plasma

Importance de différencier ce qui est attendu par pouvoir subsidiant et dont nous avons besoin dans notre travail dans sa globalité qualitatif et quantitatif.

Comment assurer la transmission de nos logiciels vers plasma.

- Entretien avec l'observatoire sur la question de la pluri en SM : demande de contribution des membres de certains SSM. Les grandes thématiques qui visait travail en équipe et pluri : rédaction d'un texte sur base d'un texte CEC : insister sur notre offre unique en SSM et en SM. Rappel de tout le contexte des réformes régionales et

fédérales. Spécificité approche médico-psycho social intégrée, insister sur nos fonctions de 1^{ère} et 2^{ème} ligne, demande de tout venant,

- Travail pluridisciplinaire permet évaluation tout au long cours

Pour le CA de la FéWaSSM

Benoît Van Tichelen, Président

Sophie Meunier, Secrétaire